



CHARTRE ACBD FOOTBALL

Vous allez signer ou renouveler votre licence à l'ACBD football, le document que vous vous apprêtez à signer matérialise votre engagement au club pour toute la saison.

Signer une licence, c'est s'engager en tant que joueur, dirigeant ou entraîneur à respecter l'éthique du football en général et les règles particulières du club définies par le comité directeur.

Le football est un sport collectif où chacun apporte ses propres valeurs individuelles. Ainsi, chacun représente le Club et doit en donner une bonne image par un comportement exemplaire autant sur le terrain qu'en dehors.

DISPOSITIONS GENERALES

Afin de pratiquer le football au sein du club, tout licencié doit :

- Retourner la licence au secrétariat dûment complétée avec les pièces justificatives nécessaires
- S'acquitter du montant de la cotisation
- En signant sa demande de licence à l'ACBD Football, le joueur (ou son représentant légal pour les mineurs) et le dirigeant attestent avoir pris connaissance de la charte du club et s'engagent à en respecter les dispositions.

En cas de problème dans une équipe et dans la mesure du possible, il est demandé aux joueurs et parents de régler leur litige en bonne intelligence avec l'éducateur.

Les dirigeants du club se tiennent à la disposition de tous pour écouter les doléances.

LE ROLE DE CHACUN

• **LE JOUEUR :**

- Tout joueur est un représentant du club, il doit montrer une belle image sur et en dehors du terrain, par son comportement sportif et ses qualités de footballeur
- Il se doit d'afficher un état d'esprit sportif et collectif, en recherchant la fraternité et la solidarité et en faisant preuve de tolérance
- Tout joueur doit être présent aux entraînements et doit honorer les convocations aux matchs. En cas d'empêchement il doit en avertir l'entraîneur le plus rapidement possible
- Tout joueur doit accepter les contraintes imposées par les compétitions dans lesquelles le club est engagé
- La tenue du joueur doit être adaptée à la pratique du football : chaussures pour terrains stabilisés, protège-tibias, short et ne doit pas constituer de danger pour lui, ses co-équipiers (montres, bagues, bracelets)
- Il doit respecter le matériel et les locaux mis à sa disposition, ceux de notre club ainsi que ceux des clubs nous recevant (nettoyer les chaussures à l'extérieur, ramasser les bouteilles d'eau, de shampooing...)
- Tout joueur s'interdit de formuler des critiques à l'égard des arbitres, de ses co-équipiers, des adversaires et des supporters. L'entraîneur est le seul habilité à juger de l'opportunité d'une intervention
- Tout joueur pris en flagrant délit de vol ou de dégradation dans l'enceinte du stade sera immédiatement exclu de toutes activités au sein du club pendant une ou plusieurs saisons

En cas de manquement à un de ces différents points, le comité directeur est habilité à statuer sur le comportement constaté et se réserve le droit d'appliquer la sanction qu'il jugera la plus appropriée.

• **L'ENTRAINEUR / EDUCATEUR :**

Choisi par le bureau pour ses compétences techniques et ses aptitudes, l'entraîneur a toute autorité en matière de choix technique, tactique pour la composition et la direction des équipes qu'il entraîne.

- Tout entraîneur doit être par son comportement, un exemple pour les joueurs qui sont sous son autorité
- Il est le premier acteur dans l'enseignement du respect de l'éthique et des valeurs du club à ses joueurs et doit être le premier à sanctionner tout écart constaté
- Il fait en sorte de respecter et de faire respecter les locaux mis à sa disposition, le matériel et de rendre aussi propre que possible ces derniers
- Il doit veiller à la progression technique et tactique de chaque joueur
- Il transmet les valeurs éducatives qui sont les nôtres (politesse, respect, solidarité, courage, maîtrise de soi) en ayant pour objectif le meilleur épanouissement possible du joueur
- Il doit travailler avec les autres éducateurs en communiquant avec eux et en assistant régulièrement aux réunions techniques afin d'assurer la cohérence de notre formation
- Il doit être assidu et ponctuel et prévoir son remplacement en cas d'absence
- Il est tenu également de superviser le rangement soigneux de tout le matériel utilisé pour ses entraînements et de vérifier correctement la fermeture de tous les locaux qui ont été ouvert (local, vestiaires, bureaux...)
- Il doit être le dernier à quitter les installations, en aucun cas un enfant ne doit être laissé tout seul
- Il accueille et échange avec les joueurs et leurs parents en cas de doléance

- **LES PARENTS :**

Dans cette démarche éducative, comme dans la vie de tous les jours, les parents ont un rôle important et exemplaire à jouer. En inscrivant leur enfant dans le club, les parents prennent connaissance du règlement intérieur qu'ils doivent respecter et faire respecter à leur enfant. La sécurité des enfants passe par leur implication au sein du club.

Les parents doivent :

- Faire respecter la charte du joueur à l'enfant
- Accompagner leurs enfants sur les lieux des entraînements et des matchs. Avant de quitter leur enfant, ils s'assurent que l'encadrement est présent. De même quand ils récupèrent leur enfant ils se signalent auprès d'un éducateur
- En aucun cas un enfant ne doit repartir seul, sauf autorisation parentale formulée à un éducateur. En ce cas le club ne peut être tenu pour responsable des incidents pouvant survenir suite à cette décision
- Respecter les horaires, aussi bien d'entraînements que les jours de matchs
- Pour les rencontres à l'extérieur : Accompagner l'équipe le plus souvent possible ou s'assurer qu'il y a assez de véhicules pour le transport des joueurs avant le départ
- En cas d'absence ou de retard pour un entraînement ou un match, prévenir le dirigeant dès que possible
- Encourager positivement et dans le plus pur esprit sportif les enfants (toute l'équipe), ils ont besoin de votre soutien pour s'épanouir pendant les matchs
- Ne prendre ni la place, ni le rôle de l'éducateur
- Rester mesurer dans la victoire comme dans la défaite en relativisant l'enjeu d'une rencontre
- Respecter l'arbitre, les adversaires, les spectateurs et les éducateurs, ils doivent être exemplaires
- S'abstenir de toutes remarques négatives et ne pas intervenir dans la prise de décision des responsables ou dirigeants du club
- Veiller à la nutrition de l'enfant avant l'effort
- Vérifier à ce que l'enfant fasse son sac de sport sans oublier. Il doit contenir son équipement de foot, le nécessaire de toilettes pour la douche ainsi que des affaires de rechange
- Respecter l'aire de jeu et l'intimité du vestiaire en restant derrière la main courante et en ne pénétrant jamais sur le terrain ou dans les vestiaires sans y avoir été invité par un éducateur
- Proposer dans la mesure du possible leurs services aux éducateurs, ou bien au club lors de l'organisation de manifestations ou d'activités extra-sportives (tournoi, fête du club, animation ...)

